

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Investcore Bond Opportunities Part C - FR0011554294

Cet OPCVM est géré par ALIENOR CAPITAL

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif

Investcore Bond Opportunities a pour objectif de surperformer l'indice de référence €STR (OISESTR Index) + 2,5% capitalisé, en recherchant principalement la performance des marchés de taux. L'indice €STR, calculé par la Banque Centrale Européenne, représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est un indicateur de comparaison a posteriori et ne reflète pas la gestion de l'OPCVM.

### Stratégie

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro ou en devises, de dette privée ou publique, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, sensibilité aux taux, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse.

Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

Le fonds sera investi :

- Jusqu'à 100% en instruments de taux des secteurs privés et publics de toutes notations ou non notés, dont de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion, à l'acquisition ou en cours de vie. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions.
- De 0% à 30% en obligations convertibles d'émetteurs privés libellées en euros ou en devise.
- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de

PUE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Les fourchettes d'exposition du fonds sont :

- Taux : sensibilité entre -6 à +10 sur l'actif net
- Change : entre 0% et 50% de l'actif net
- Actions : entre 0% et 10% de l'actif net (de façon indirecte)

L'exposition au risque de change pour les devises hors Dollar US, Livre Sterling, Franc Suisse et Yen restera accessoire.

L'exposition aux actions ne pourra exister que de façon indirecte par la détention d'obligations convertibles.

Le fonds pourra recourir à des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et à des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net :

- Change : couverture seulement des créances libellées en devises
- Taux : couverture et exposition

### Conditions de souscription rachat :

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour (J) ouvré, avant 17 heures (heure de Paris) et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée en J+1 sur les cours de clôture de Bourse en J.

La part est décimalisée au millième

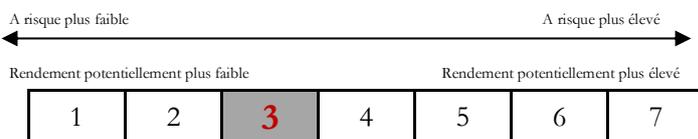
Le règlement et la livraison se font trois jours ouvrés (J+3) après la date de souscription ou de rachat.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf. profil de risque et de rendement et prospectus).

Les revenus du FCP pour cette part sont capitalisés.

**Recommandations :** La durée de placement recommandée est de 3 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai. Le Fonds ne dispose d'aucune garantie ni protection en capital.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques (5 ans) telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur synthétique peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative du FCP. L'application du swing est à la discrétion de la Société de Gestion conformément à sa pricing policy. Conformément à la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en œuvre.

**Pourquoi l'OPCVM est-il classé « 3 » ?** Le FCP présente un profil de rendement/risque qui tient compte de son exposition aux marchés de taux qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, notamment en raison des maturités longues, pouvant induire des variations fortes et d'une volatilité sur les titres de dette privée ou de notation basse à caractère spéculatif. Le FCP ne dispose d'aucune garantie ni protection en capital.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur :

**Risque de crédit :** Une partie du portefeuille peut être investie dans des OPC détenant des titres de créances ou des obligations émises par des émetteurs privés et les émetteurs publics. Ces titres privés, représentant une créance émise par les entreprises, présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, la valeur des obligations privées peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

**Risque de liquidité :** risque lié à une réduction de la liquidité sur les marchés sous-jacents, qui peut se répercuter sur les prix de transaction (achat/vente) en raison des faibles volumes négociés.

**Risque de contrepartie :** l'utilisation des instruments dérivés négociés de gré à gré peut exposer l'investisseur à un risque de défaillance de la contrepartie.

**Risque d'utilisation de produits dérivés :** l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance d'un de ces risques pourra faire baisser la valeur liquidative du Fonds.

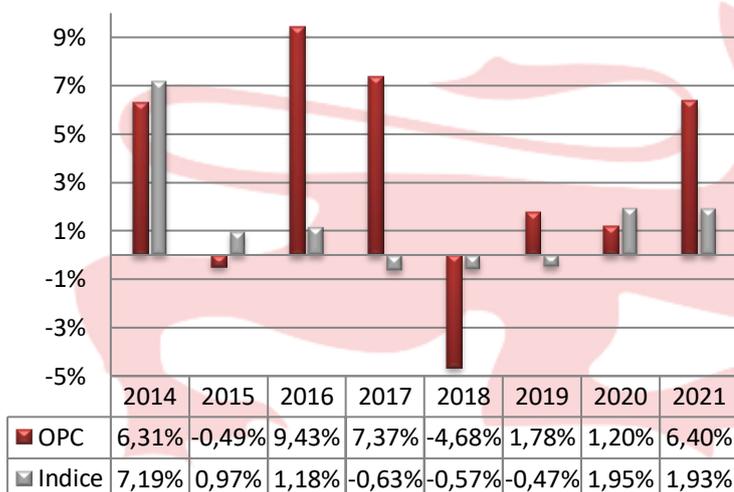
## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/ avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, il peut être inférieur. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,20% TTC
<i>Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.</i>	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% de la surperformance positive nette de tous frais par rapport à l'€STR +2,5%

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : [www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les frais courants, frais d'intermédiation ont été inclus le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie n'ont pas été inclus. La performance de l'OPCVM et celle de l'indice sont calculées chaque année avec les dividendes et coupons réinvestis.

La devise de comptabilité est l'Euro.  
L'OPCVM a été créé le 09/09/2013

Pour la période antérieure au 06/01/2020, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité : l'objectif de gestion, l'indicateur de référence et le profil de risque ont été depuis modifiés.

L'indice de référence utilisé jusqu'en 2019 était l'€ONLA.  
Le nouvel indice de référence est l'€STR +2,5%.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire/Conservateur/Gestion du passif :**

CACEIS BANK, Société anonyme à conseil d'administration, Etablissement de crédit agréé par l'ACPR, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

**Valorisateur :** CACEIS Fund Administration, Société anonyme, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus, rapport annuel, document semestriel, valeur liquidative) : sur le site d'ALIENOR CAPITAL [www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion de portefeuille :

ALIENOR CAPITAL - 18 allées d'Orléans 33000 BORDEAUX - Téléphone : +33 (0)5 56 81 17 22

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées seront établies sur la base de l'année civile 2021 et seront communiquées dans le prochain rapport annuel et ultérieurement.

La législation fiscale de la France, État membre d'origine de l'OPC, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers – AMF.

ALIENOR CAPITAL est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers – AMF.

L'objectif extra financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement SFDR.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et mises à jour au 05/09/2022.